



Lille, le 25 septembre 2026

Communiqué de presse

Restauration des berges des canaux d'Ardres et d'Audruicq et prévention des risques liés aux crues

Les événements climatiques exceptionnels de l'hiver 2023 ont fortement impacté les 630 kilomètres de voies navigables de notre région, particulièrement dans le Pas-de-Calais. Les crues ont entraîné d'importants dépôts de sédiments et fragilisé certains linéaires de berges, provoquant localement des débordements et nécessitant des interventions de remise en état.

Lancés à l'été 2025, les chantiers de confortement de berges des canaux d'Ardres et d'Audruicq viennent de se terminer. Ils ont consolidé durablement plus de 8 kilomètres de berges fragilisées par les inondations, améliorant la résilience du territoire face aux crues.

D'un montant de 6 millions d'euros, ces travaux ont été rendus possibles grâce au financement de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, de l'État et du Fonds de solidarité de l'Union européenne. Ils complètent les travaux précédemment réalisés sur le canal de Guînes, portant à près de 9,6 millions d'euros les investissements consacrés à la restauration des berges des canaux du Calais à la suite des inondations.

Une mobilisation aux côtés des collectivités face à des crues exceptionnelles

Dès le début des **inondations de l'hiver 2023-2024**, Voies navigables de France (VNF) s'est mobilisé, en lien constant avec la préfecture, les services de l'État et les collectivités territoriales, pour apporter son expertise technique et hydraulique, rétablir le bon fonctionnement du réseau et traiter les secteurs les plus fragilisés.

Les crues avaient charrié une quantité considérable de sédiments en provenance des terres avoisinantes, qui se sont déposés dans les canaux. Dès 2024, VNF a ainsi réalisé les interventions curatives les plus urgentes, notamment une importante **campagne de dragage** destinée à **rétablir les écoulements** sur les secteurs à risque. Ces opérations ont bénéficié d'une aide exceptionnelle de l'État de **4,5 millions d'euros**.

Les crues ont également occasionné des débordements localisés, détériorant parfois de façon significative **les berges**, et compromettant leur tenue face à de futurs phénomènes climatiques. C'était notamment le cas sur **les canaux non navigués d'Ardres et d'Audruicq**.

Sur ces canaux non navigables, VNF ne peut juridiquement assurer le financement direct des travaux. Toutefois, face à l'ampleur des crues et en soutien au territoire, VNF a mobilisé dès le printemps 2024 son ingénierie afin d'identifier, avec les collectivités, les secteurs nécessitant des travaux de confortement et de définir les solutions techniques adaptées.

8 kilomètres de berges restaurés à Ardres et Audruicq

Les travaux engagés au second semestre 2025 viennent de s'achever. Ils ont permis de restaurer **plus de 8 kilomètres de berges** sur les deux canaux.

Sur le **canal d'Ardres**, près de **5 kilomètres de berges** ont été restaurés grâce à la mise en place de tunages bois par l'entreprise CDES. Les berges érodées ont été rétablies à leur niveau historique de 2,10 m NGF. Le profil de berge a également été conçu pour favoriser la reprise de la végétation et la création d'habitats rivulaires.

Sur le **canal d'Audruicq**, plus de **3 kilomètres de berges** ont été restaurés avec l'intervention de l'entreprise Lebleu, dont 2 087 mètres de tunages bois en rive droite et 963 mètres en rive gauche. Des enrochements associés à des boudins d'hélophytes ont également été mis en œuvre sur plus d'un kilomètre afin de renforcer la stabilité des berges tout en favorisant la biodiversité.

Ces travaux permettent ainsi de **rétablir la tenue des berges dégradées par les crues et de renforcer la résilience des canaux face aux futurs épisodes hydrauliques**.

6 millions d'euros mobilisés pour la restauration des berges

L'opération représente un investissement total de **6 M€** (3,6 M€ sur le canal d'Ardres et 2,4 M€ sur le canal d'Audruicq). Elle a été financée à 100 % par des partenaires publics :

- **3,6 M€ par l'Union européenne**, au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne mobilisé grâce à l'État ;
- **2,4 M€ par l'Agence de l'eau Artois-Picardie**.

La mobilisation financière de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et de l'Union européenne, venant en complément de l'expertise technique amenée par VNF, été déterminante. **C'est cette complémentarité des expertises et des financements qui a rendu possible la restauration de plus de 8 kilomètres de berges**.

Avec les travaux précédemment réalisés sur le **canal de Guînes**, ce sont près de **9,6 millions d'euros** qui auront ainsi été consacrés à la restauration des berges des canaux du Calais à la suite des inondations de 2023.



**Financé par
l'Union européenne**



À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.

VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

La direction territoriale du Nord - Pas-de-Calais de VNF emploie près de 400 agents, et gère 676 km de rivières et de canaux dont 271 km de réseau à grand gabarit. Elle est au cœur d'un territoire extrêmement dynamique, qui concentre près de 20 % du trafic national de fret fluvial empruntant le réseau de VNF.



CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France

Direction territoriale Nord - Pas-de-Calais

Alexandra Autricque

06 61 63 58 74

alexandra.autricque@vnf.fr